

REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 15

Date de convocation la 23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDoux Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - -Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 06 46 Demandes de subvention dans le cadre du FONDS VERT- Eclairage public

Monsieur le Maire expose que le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds Vert », vise à accompagner les collectivités dans leur démarche de transition écologique et à accélérer cette dynamique. Dans cette perspective, quatorze types de mesures financières sont accessibles autour de trois grands axes : - le renforcement de la performance environnementale, - l'adaptation des territoires au changement climatique, - l'amélioration du cadre de vie.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de sa politique en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la collectivité souhaite engager des travaux de modernisation de son parc d'éclairage public en accélérant la mise en œuvre de dispositif à LED.

Ainsi, il rappelle que sont inscrites au budget 2023 les opérations remplacement des éclairages publics à Monsanon (14 lanternes) et Rue des Fiefs- Saint- Martin (35 lanternes), qui fonctionnent actuellement selon des technologies énergivores, par la technologie LED.

Il présente le plan de financement pouvant être retenu comme suit :

| DÉPENSES Hors TVA | | RECETTES | |
|---|------------------|---|------------------|
| Monsanon – devis SDEER EP185-1067 14 lanternes | 8 992.68 | Subventions d'Etat (Fonds Vert) – 30 % | 9 052.24 |
| Saint- Martin et rue des Fiefs – devis SDEER EP185-1068 35 lanternes | 21 181.45 | SDEER – 50 % | 15 087.07 |
| | | Autofinancement (fonds propres) – 20 % | 6 034.82 |
| TOTAL HT (la TVA est récupérée par le SDEER) | 30 174.13 | | 30 174.13 |

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
Accepte le plan prévisionnel de financement présenté**

- Sollicite une subvention d'un montant de 15 087.07 € au titre du Fonds d'Accélération de la Transition écologique dans les Territoires (Fonds Vert)
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 04/07/2023

Publiée sur le site internet le : 04/07/2023

Le GUA, le 29 juin 2023,
Le Maire, Patrice BROUHARD

